Voici ce que disent <u>Louis GILLE</u>, <u>Alphonse</u> <u>OOMS</u> et <u>Paul DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 4 : 1918) du

## **LUNDI 7 JANVIER 1918**

On vient encore de créer de belles places pour les activistes.

D'abord, la place de directeur de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Jusqu'ici il y avait à la Bibliothèque, un conservateur en chef et un administrateur. Ces deux postes sont supprimés. Le poste de conservateur en chef était devenu vacant un peu avant la guerre par suite de la démission de son titulaire, le bénédictin dom Ursmer Berlière ; l'interim était fait par M. Paris, le plus ancien des conservateurs ; quant à l'administrateur, M. Leo Stainier, il a émigré à l'étranger au début de la guerre ; son remplaçant intérimaire est M. Goffin. (1)

Aux termes d'un arrêté qui vient de paraître, la direction scientifique et la direction administrative de la Bibliothèque seront dorénavant concentrés dans les mains d'un seul homme. L'heureux privilégié est M. W. De Vreese (Note), professeur à l'Université de Gand et bibliothécaire de celle-ci. Il abandonne son poste de bibliothécaire gantois, mais garde sa place de professeur, et il continuera d'habiter Gand. C'est de Gand qu'il dirigera, à lui

tout seul, les deux départements, administratif et scientifique, de la Bibliothèque de Bruxelles! On crée aussi une nouvelle place de conservateur, dont le titulaire sera adjoint au directeur pour l'aider dans sa tâche administrative, ce qui permettra à ce dernier de n'être administrateur que de nom ... et d'appointements (2).

Le conseil d'administration de la Bibliothèque est supprimé (3).

Autre mesure ordonnée par l'arrêté : bibliothèque du Conservatoire sera adjointe à la Bibliothèque royale et transférée dans les locaux de celle-ci. C'est absurde, car quoi de plus rationnel que de laisser à la portée de ceux qui doivent l'utiliser, c'est-à-dire des professeurs et élèves du Conservatoire, la bibliothèque de cet établissement ? Mais ici aussi la mesure est déterminée par le besoin de créer une place pour un « ami », M. Alfred Wotquenne, secrétaire-préfet du Conservatoire. La commission administrative du Conservatoire et le directeur, M. Léon Du Bois, n'ont cessé, depuis le début de l'occupation, de mesure du résister. dans la possible, tentatives d'empiètement de l'occupant ; ils ont fait de même à l'égard des empiètements du complice que l'occupant s'est assuré là par l'intermédiaire de l'administration flamingante ; tout le professoral est avec eux et les soutient. M. Wotquenne fait exception. Tout Wallon qu'il soit, il sourit à l'administration activiste comme il avait,

dès le début, souri aux Allemands. Ceux-ci le récompensèrent de sa docilité en lui permettant pendant deux ans de cumuler ses fonctions au Conservatoire avec l'exploitation, à son profit, du théâtre de l'Olympia. Et, à son tour, l'administration activiste le récompense maintenant en le nommant chef de la section nouvelle que constituera, à la Bibliothèque royale, la bibliothèque du Conservatoire ; appointements : 8;000 francs ; naturellement, M. Wotquenne conserve son poste et ses appointements de secrétaire-préfet du Conservatoire.

A propos d'activistes et d'activisme, je constate que les gens du « Conseil de Flandre » ne cachent plus le plan, manigancé avec les Allemands et que j'ai signalé le 2 décembre dernier, de confisquer les charbonnages du Limbourg (Note). Ils en parlent ouvertement comme d'un grand bienfait, de la réparation d'une injustice anti-flamande et antidémocratique commise par les dirigeants de la Belgique libre. Ils vont réparer cette injustice grâce au noble concours de l'ennemi. Les nouveaux charbonnages deviendront charbonnages l'Etat... flamand. Car nous aurons sous peu un Etat flamand. La séparation politique va suivre séparation administrative. Elle sera proclamée par le « Conseil de Flandre » d'ici quelques jours (4). Des hommes du « Conseil » sont allés, tout récemment, à Berlin pour arranger l'affaire.

Les journaux de la secte, auxquels des

organes de la presse allemande font écho, publient des articles qui sont un prélude à l'événement. Par exemple, l'*Antwerpsche Courant* d'hier, explique que l'étatisation de tous les charbonnages du Limbourg au profit du « *gouvernement flamand* » (5) fera bientôt suite à la liquidation des participations françaises dans trois sociétés minières de cette province (6).

- (1) Déjà cité le 15 novembre 1917 : <a href="http://www.idesetautres.be/upload/19171115%2050">http://www.idesetautres.be/upload/19171115%2050</a> %20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf
- (2) Les appointements du directeur sont fixés à 12.000 francs pour commencer, alors que la rémunération initiale de l'administrateur ou du conservateur en chef ne dépassait pas jusqu'ici 7.000 francs. (Note: « Traitements ... »)
- (3) Il était ainsi composé : président, M. Godefroid Kurth ; vice-président, prof. Francotte ; secrétaire, M. De Wulf ; membres : MM, Houzeau de Lehaie, sénateur ; Carton de Wiart, ministre de la Justice ; Mourlon; Jules Leclercq ; J.-F. Vanderlinden ; P. Otlet ; chanoine Forget, F. Van Autryve.
- (4) Il en fut ainsi, en effet. Voir 21 janvier 1918.
- (5) Voir, le 25 janvier 1918, la décision prise dans ce sens par le « *Conseil de Flandre* ».
- (6) Pour cette liquidation, voir le 8 décembre 1917 : <a href="http://www.idesetautres.be/upload/19171208%2050">http://www.idesetautres.be/upload/19171208%2050</a> <a href="mailto:www.idesetautres.be/upload/19171208%2050">www.idesetautres.be/upload/19171208%2050</a> <a href="mailto:www.idesetautres.be/upload/19171208%2050</a> <a href="mailto:www.idesetautres.be/upload/19171208%2050</a> <a href="

## Notes de Bernard GOORDEN.

L'Arrêté (du 18 décembre 1917) nommant Willem De VREESE administrateur est repris en deux langues (pas en français) à la page 21 de la Législation allemande pour le territoire belge occupé (textes officiels; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander; La Haye, Nijhoff; 1918, 466 pages; volume 14: Flandre: 3 janvier-30 mars 1918, N°1-31; Wallonie: 3 janvier-29 mars 1918, N°1-25), N°2, 5 janvier 1918 : https://ia802702.us.archive.org/30/items/lgislational

le14hubeuoft/lgislationalle14hubeuoft.pdf

Wotquenne (25 janvier 1867 – Antibes, Alfred 25 septembre 1939). Références passant SOUS silence sa « collaboration » de 1914-1918 :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred\_Wotquenne

http://www.schenkerdocumentsonline.org/profiles/p erson/entity-000980.html

Concernant cette « facette », consultez surtout **L'âme belge** du 12 mars 1917 :

https://hetarchief.be/en/media/I%C3%A3%C2%A2 me-belge/D2WHPWLTjcEHaeKsiZo8oc9Z

Vous trouverez le « Rapport déposé par P. Tack au Conseil de Flandre le 13 août 1917 (19170813) sur le statut de l'état de Flandre », figurant aux pages 243-246 des Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen), qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité

Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique ») au lien :

http://www.idesetautres.be/upload/19170813%20R APPORT%20TACK%20STATUT%20ETAT%20FL ANDRE%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLAND RE%20PARTIE%204%20CHAPITRE%201%20pp 241-246.pdf

Vous consulterez utilement « Traitements et situations accordés aux membres du Conseil de Flandre », chapitre V de la première partie, figurant aux pages 83-90 des Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen), qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique ») au lien :

http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20 CONSEIL%20FLANDRE%201917-1918%20TRAITEMENTS%20SITUATIONS%20M EMBRES%20CHAPITRE%205%20pp083-90.pdf

Voyez « Les mines du Limbourg », dans le cadre de « La politique économique du Conseil de Flandre », figurant aux pages 283-284 des Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen), qui ont été publiées par la Ligue

Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique »), au lien:

http://www.idesetautres.be/upload/1917-1918%20MINES%20LIMBOURG%20ARCHIVES %20CONSEIL%20FLANDRE%20pp283-284.pdf

Willem De VREESE est mentionné par Jos MONBALLYU dans Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoolog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927); Bruxelles, Archives générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série Études sur la Première Guerre mondiale n°19, publ. n°5048 ; 11 € en version papier ou 4,99 € en pdf via l'ebookshop :

http://bebooks.be/fr/home?id\_seller=9

Willem **De VREESE** (condamné à mort le 17/4/1920) : pages 47bis (légende illustration), 49 (note 114), 57 (note 152), 59 (note 169), 65, 81 (note 257), 188 (note 489), 193, 217.

Il est mentionné par Arthur L. Faingnaerts dans Verraad of zelfverdediging? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18 (Kapellen, Noorderklok; 1932, 863 p.) e-book vendu par la Heruitgeverij:

## http://www.heruitgeverij.be/titels.htm

Willem **De VREESE**: 97, 103, 209, 244, 283, 356, 357, 390, 503, 507, 529, 558, 563, 611, 617, 664, 672, 683, 684, 700, 702, 704, 706, 715, 720, 725, 735, 764, 800, 806, 823, 824, 829, 830, 831, 842, 868, 871, 872